

Elections des parents d'élèves - 2026

À l'occasion des prochaines élections des représentants de parents d'élèves, de nombreuses écoles ont retenu la modalité du **vote électronique**.

Pour autant, les directeurs peuvent envisager un **vote papier**, à la place ou en complément du vote électronique.

En cas de pluralité des modalités de vote, le scrutin par voie électronique doit obligatoirement être clôturé **avant** l'ouverture du vote à l'urne.

Lorsque plusieurs listes de parents d'élèves sont déposées, le vote papier est **fortement recommandé** afin d'éviter tout contentieux lié à d'éventuelles difficultés de mise en œuvre du vote électronique.

Nous attirons votre attention sur le fait que certains ENT nécessitent une authentification via **EduConnect**.

C'est notamment le cas de **PRONOTE Primaire**, utilisé depuis cette année par de nombreuses écoles de la ville de Nice.

Afin de préparer au mieux le déroulement du scrutin, il est recommandé d'inviter les parents à se connecter dès à présent à leur ENT afin de procéder à l'association de leur compte avec **EduConnect**.

En cas de difficulté lors de cette étape, notamment si l'enfant n'est pas identifié, il convient de vérifier que les informations relatives aux responsables légaux enregistrées dans la base élèves sont à jour et, le cas échéant, de procéder à leur actualisation.

A toutes fins utiles, vous trouverez en ligne un tutoriel destiné à identifier les parents qui ne se sont pas encore connectés sur **EduConnect** :

[Lien vers le tutoriel](#)

Pour toute autre question, contactez : elections.parents06@ac-nice.fr